CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Rapport annuel 2019

Rapport de prestations 2019

Editorial	3
Rapport du directeur	4
Rapport formation et loisirs	5
Conseils et accompagnement	8
Bénévolat et relations publiques	10
Finances, bilan, annexe	11
Rapport de l'organe de révision	19
Successions, legs et fondations	20
Revues enregistrées	20
Membres, Collaboratrices / collaborateurs	21
But et organe de direction	21
Activités de sections	22
Adresses	24

Un an après

Chères lectrices, chers lecteurs, vous pensez peut-être que ce titre est quelque peu étrange pour un rapport annuel? Cela est bien possible, si vous avez lu les rapports annuels des années précédentes. Beaucoup de changements ont eu lieu à la CAB. Nous avons dû nous séparer, on pourrait même dire, nous passer de nombreuses choses. La disparition du Centre international pour aveugles (IBZ) de Landschlacht a été très douloureuse, surtout pour nos membres et nos clients qui, je dirais presque, ont perdu un nid douillet et ont dû se réorienter en ce qui concerne les vacances et les cours. Ce ne sont pas les seules personnes touchées. Cette situation concerne également les employés, la direction et le conseil d'administration. Et maintenant, qu'en est-il après les nombreux procès? Les choses ont bien tourné malgré les nombreux changements. Nous pouvons désormais offrir un large éventail de cours et d'activités de loisirs attrayants à nos membres. L'effort en valait la peine. Nous jetons un regard rétrospectif avec satisfaction et nous tournons vers l'avenir. Nous cherchons, en permanence à étendre et améliorer notre offre de services, ce qui rend notre travail quotidien particulièrement passionnant. À la lecture du rapport annuel ci-dessous, vous pourrez vous en rendre compte.

Nous vous remercions, chères lectrices, chers lecteurs, de votre bienveillance, car sans vous, bien des choses seraient impossibles. Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture de ce rapport annuel.

Ruth Häuptli
Présidente de la CAB

Une année de consolidation

Après les turbulences de l'année précédente, la CAB retrouve un cours plus tranquille cette année. Les conséquences de la fermeture de l'IBZ à l'automne 2018 nous ont beaucoup absorbés, surtout au premier semestre 2019. Nos fidèles participants étaient toujours quelque peu déstabilisés à cause des nouveaux lieux de cours, et ont fait preuve de retenue lors de l'inscription. Cela nous a malheureusement contraints à annuler cinq cours au premier semestre 2019.

À la suite des réactions unanimement positives sur les nouveaux lieux de cours, notre clientèle a retrouvé son esprit d'entreprise. Au cours du second semestre, nous avons pu organiser la quasi-totalité des cours. Cependant, il n'était plus possible de compenser le déficit du premier semestre.

Avec une équipe renforcée, nous avons exploré de nouvelles voies en matière de conseil social. En plus du conseil et de l'accompagnement assurés par nos deux travailleuses sociales, nous avons pu étendre le domaine de manière judicieuse avec une personne concernée. L'idée de l'entraide a ainsi encore été renforcée. Cela nous a permis de gagner la confiance de notre clientèle et la CAB bénéficie d'une perspective plus large.

Le résultat financier s'est révélé très positif. Au lieu du «résultat nul» prévu au budget, nous clôturons l'année avec un bénéfice très élevé de 428 000 francs. Ceci, essentiellement en raison de legs et de dons extrêmement généreux. Nous avons également restructuré nos titres et avons pu profiter d'un climat boursier positif en réalisant des bénéfices sur les ventes. Aussi agréable que soit le profit, il a aussi ses inconvénients. Les cours n'ayant pas lieu durant le premier semestre 2019, nous n'aurons pas les dépenses correspondantes telles que frais de voyage, logement et gestion des cours de l'ordre de 180 000 francs.

Nous remercions tout particulièrement tous nos fidèles bénévoles qui nous accordent leur confiance et qui ont largement contribué à la réussite de l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.

Les négociations contractuelles avec l'OFAS pour la période 2020-23 ont été conclues de manière positive sous l'égide de l'UCBAveugles pour tous les acteurs du secteur des aveugles.

Rudolf Rosenkranz
Directeur

Nouveaux cours et nouveaux responsables de cours

«C'était trop cool!», tel fut le message de notre participant tout sourire après avoir fait un tour de piste du TCS à plein régime, une charmante monitrice de conduite à ses côtés. Ronny Ramseier n'est pas le seul fan de notre très populaire cours de conduite. Jusqu'à présent, la plupart des cours de conduite organisés ont été complets en un rien de temps. Pour nos conducteurs aveugles et malvoyants, le fait de pouvoir prendre le volant après une instruction préalable constitue déjà un moment fort. L'objectif de ce cours est, sans parler du plaisir qu'il procure, de sensibiliser les participants à la circulation routière. Ils apprennent à mieux estimer la puissance et les distances de freinage d'un véhicule.

En mai, notre collègue Gabi Waber a décidé d'emprunter de nouvelles voies et a quitté la CAB et notre bureau de cours pour Berlin. «Ce n'était pas une décision contre la CAB, mais l'occasion unique de réaliser un rêve de longue date», nous a-t-elle confié au printemps. Une maigre consolation pour nous fut sa promesse de continuer à gérer les cours de conduite et le Kulturknaller (la sensation culturelle).

Depuis lors, Barbara Gisler a rejoint notre équipe. Nous sommes déjà nombreux à la connaître et à l'apprécier depuis sa mission temporaire en automne 2018. Nous sommes très heureux qu'elle ait accepté un poste fixe.

Formation et loisirs

Nouveaux cours

Outre le cours de conduite, notre cours de QiGong Taiji, sous la direction de Hans-Peter Sibler, a également connu un vif succès. Le week-end d'essai de l'automne 2018 ayant été rapidement complet, nous avons décidé de proposer le cours à trois reprises l'année suivante: deux cours de week-end et, sur recommandation du responsable du cours, une semaine en été. Sa motivation et les avantages d'approfondir les connaissances acquises pendant toute une semaine, afin de pouvoir les mettre en pratique chez soi, nous ont convaincus et bien sûr aussi les participants au cours. Un autre grand succès, notre cours «Activités sportives et nature» organisé par Anna Schori et Patricia Berghoff en octobre à l'hôtel Ländli à Oberägeri. Malgré le mauvais temps, les participants appréciant l'exercice physique ne se sont pas laissé dissuader de sortir en tandem. Grâce au soutien spontané et extrêmement professionnel du pilote de tandem expérimenté Daniel Borter, nous avons pu réintégrer ce sport, très populaire auprès des malvoyants et des aveugles, à notre programme de cours d'activités sportives. Un don important nous a permis d'acheter trois nouveaux tandems à la fin de l'année, que nous aimerions utiliser également pour d'autres cours à l'avenir. Entre-temps, nous avons trouvé un partenaire qui s'occupera de l'entreposage, de l'entretien, mais aussi de la livraison des tandems aux différents lieux de cours.

Cours pour malentendants et sourds-aveugles
En complément à notre cours de printemps pour sourds-aveugles qui a fait ses preuves, notre objectif était de proposer un cours adapté aux besoins de nos amis actifs, souffrant d'un handicap auditif et visuel ou de surdicécité. Il a eu lieu pour la première fois en automne 2019 sous la direction experte de Joachim Schmid à l'hôtel Ländli, situé dans un cadre idyllique au bord du lac d'Ägeri. A ses côtés, Sonja Weber-Schmid a dirigé les séquences de mouvement avec beaucoup de dévouement et de sensibilité, et a aidé son mari à organiser des excursions et des randonnées. La communication haute en couleurs, toujours fascinante à observer, est le grand défi de ce cours. Le cours est dispensé en trois langues: un langage parlé lent et clair pour les participants ayant une audition résiduelle et sans vision résiduelle, le Lorm pour les participants ayant une vision et une audition résiduelle minime, et enfin la langue des signes pour les participants ayant une bonne vision résiduelle mais une audition résiduelle minime ou nulle. Cela peut sembler quelque peu compliqué pour nous qui voyons. C'est pourquoi, à l'occasion de ma participation au cours, j'étais d'autant plus étonnée de voir à quel point l'atmosphère était détendue et joyeuse.

Bénévolat à la CAB

Nos efforts pour trouver de nouveaux accompagnateurs commencent à porter leurs fruits. Cette année, nous avons pu former 18 nouveaux bénévoles. Ils ont tous participé à l'une de nos journées d'introduction et de sensibilisation. Les premières discussions et interventions ont déjà eu lieu dans le cadre des cours. Il est très important pour nous de bien initier les bénévoles à leur mission et de les accompagner. Il y a également eu un moment fort pour nos bénévoles éprouvés en 2019. Au total, 26 accompagnatrices et accompagnateurs, dont certains sont avec nous depuis de nombreuses années, ont accepté notre invitation à la Jour-

«Les hommes apprennent en enseignant»

Sénèque d.J., philosoque et écrivain romain (vers 4 av. J.-C. – 65 ap. J.-C.)

née des accompagnateurs. Après un festin, nous nous sommes rendus à pied sous un soleil radieux à la Fondation école suisse pour chiens d'aveugles d'Allschwil, où nous avons bénéficié d'une visite guidée très compétente et reçu de nombreuses informations utiles. L'événement fut un succès sur toute la ligne et, comme l'ont montré les réactions reçues en retour, nos accompagnateurs ont beaucoup apprécié ce mélange de reconnaissance et de formation continue personnelle.

Lieux de rencontre

Je tiens à remercier nos responsables de cours, tous nos bénévoles, mais aussi nos participants aux cours. Ils sont disposés à vivre des expériences de groupe inhabituelles. C'est un échange mutuel constant. Une telle constellation de groupes ne peut fonctionner que si nous sommes prêts à apprendre les uns des autres et avec les autres, dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Notre tâche est et reste de créer des lieux de rencontre pour les personnes aveugles, malvoyantes, malentendantes et sourdes-aveugles, de leur offrir des équipements éducatifs et de loisirs de qualité à des prix équitables, de leur permettre de s'adonner à des activités auxquelles ils ne pourraient prendre part sans notre soutien, en raison de leur déficience sensorielle.

Andrea Vetsch
Responsable des cours

L'intégration sociale des personnes malvoyantes, aveugles, malentendantes-malvoyantes et sourdes-aveugles

En 2019, le domaine du conseil et de l'accompagnement a été développé selon la devise «Préserver ce qui a fait ses preuves et oser la nouveauté». Une nouvelle équipe de trois personnes très engagées offre des services de conseil social, d'accompagnement social et de conseil «Peer-to-peer». L'objectif général est de promouvoir l'intégration sociale de la clientèle.

Les services de conseil et d'accompagnement fournis par la CAB sont simples et personnalisés. Bien que tous les clients soient malvoyants ou aveugles, les besoins et l'environnement de vie sont très différents. Ces différences rendent le conseil et l'accompagnement à la fois complexe et passionnant. L'objectif général est de permettre à la clientèle de participer pleinement à la vie de la société. Il n'existe pas de recette miracle pour la réussite de l'intégration. Les voies vers l'intégration sociale sont aussi diverses que les personnes qui les empruntent. Les services de conseil et d'accompagnement de la CAB proposent donc différents types de conseil et d'accompagnement: services de conseil social, d'accompagnement social et de conseil «Peer-to-peer».

Le service de conseil social s'occupe principalement des questions administratives, de coordination et d'organisation. Même une déficience visuelle ou une cécité rend la gestion des affaires personnelles et l'accès à l'information considérablement plus difficiles. Viennent s'y ajouter encore d'autres restrictions, telles que l'audition ou l'âge, et la gestion des affaires personnelles devient un obstacle important, presque insurmontable. Les thèmes spécifiques du conseil social sont, par exemple, l'assistance technique et thématique, le logement, la structure journalière, la santé, l'environnement social, l'administration, la gestion des cas, l'orientation vers d'autres services plus spécialisés et le conseil psychosocial. Tous les domaines mentionnés ci-dessus influencent directement ou indirectement la participation à la vie de la société de la clientèle. Par exemple, des structures journalières appropriées ou des modes d'habitat adaptés offrent un espace favorisant les échanges sociaux. Cependant, la procédure de recherche est généralement administrativement coûteuse et complexe. La question se pose souvent de savoir si la solution la plus appropriée peut être financée et de quelle manière. Ici, le service de conseil social aide la clientèle à compenser les désavantages de la déficience visuelle / de la cécité.

Dans le cadre du conseil social, l'accent est mis sur l'apport d'un soutien concret à la clientèle. L'assistance spécialisée dans le cadre de l'accompagnement social est principalement relationnelle, contrairement au conseil social technique et thématique. L'accompagnement social comprend des aides concrètes nécessaires au quotidien, des aides de vie et des activités communes. Une aide concrète nécessaire au quotidien est, par exemple, d'accompagner la clientèle à des rendez-vous importants (médecin, acousticien, autorités, etc.) ou de s'occuper de courses spéciales (notamment moyens auxiliaires). Dans le domaine de l'aide de vie, le soutien consiste entre autres à mettre en place et à maintenir une structure de jour, à entretenir et à étendre le réseau social ou à faire face à une situation de crise. Les activités communes telles que les promenades ont aussi leur place. Sur demande, l'environnement social de la clientèle peut être pris en compte. Il est important que le conseil social se préoccupe toujours d'identifier les possibilités de participation à la vie de la société et de les optimiser en collaboration avec la clientèle.

Le service de conseil «Peer-to-peer» repose sur le partage d'expériences communes entre le conseiller et la clientèle. En anglais, «peer» signifie «égal ou pair» Ainsi, contrairement au conseil social et à l'accompagnement social, le conseiller spécialisé de la CAB ainsi que la clientèle sont tous deux malvoyants ou aveugles. Cela permet d'éliminer les différences entre personne affectée et non affectée, et met les deux partenaires sur un pied d'égalité. Le fait de savoir que le conseiller est lui-même en situation semblable, permet de faciliter la levée du tabou qui entoure les limitations et d'éliminer les charges émotionnelles qui y sont associées. Le service de conseil «Peer-to-peer» est effectué de manière collégiale et remplit une fonction psychosociale: le fait d'être soi-même concerné et la réflexion qui y est liée ouvre de nouvelles perspectives à la clientèle. Cela permet de renforcer la confiance en soi et d'augmenter l'auto-efficacité, ce qui a un effet positif sur les relations sociales de la clientèle et favorise l'intégration.

Stephanie Scherrer
Co-responsable du conseil
et de l'accompagnement

Un immense engagement bénévole

L'accompagnement bénévole revêt une importance cruciale pour la CAB. Au cours de l'année écoulée, nous avons pu sensibiliser un total de 18 nouveaux bénévoles à leur tâche d'accompagnement de personnes aveugles et malvoyantes. En 2019, nous avons été en mesure d'apporter un soutien beaucoup plus attentif aux bénévoles qu'il n'était possible auparavant: pas d'intervention bénévole sans une bonne sensibilisation préalable. À cette fin, deux séminaires d'introduction et de sensibilisation ont été organisés pour les nouveaux bénévoles et les civilistes durant l'année sous revue. Le CAB offre deux possibilités d'engagement: un engagement dans le cadre de cours d'un ou de plusieurs jours ainsi qu'un accompagnement individuel à domicile de personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles. Chaque année, la CAB organise un événement en guise de remerciement et de gratitude pour le travail accompli, qui est également une occasion de renforcer les échanges entre les bénévoles. En 2019, c'était la visite de la «Fondation école suisse pour chiens d'aveugles» à Allschwil.

Relations publiques

Les personnes concernées bénéficient directement d'une information complète sur les thèmes de la cécité / malvoyance et de la surdicécité: si le grand public est mieux informé des difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes malvoyantes, alors les personnes aveugles, malvoyantes et sourdes-aveugles obtiendront plus facilement une aide compétente dans diverses situations de leur vie. Il est important à nos yeux que la CAB soit présente dans différents médias. Par exemple, la fréquence de publications d'articles sans barrières pour les personnes aveugles sur Facebook pourrait être augmentée. Le site Internet de la CAB contient également de nombreuses informations utiles, tant pour les personnes ayant une déficience visuelle que pour celles qui n'en ont pas. La CAB est également de retour sur VoiceNet, un média audio interactif de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants, qui propose aux utilisateurs aveugles et malvoyants des articles et des informations de toutes sortes via téléphone. VoiceNet peut être joint par téléphone et est particulièrement important pour les personnes aveugles et malvoyantes qui ne sont pas familiarisées avec les médias électroniques. D'autres points de nos travaux de relations publiques sont les informations destinées aux classes d'école, aux entreprises et aux clubs.

Roland Gruber
Conseil et relations publiques

Comptes annuels

BILAN au	Annexe	31.12.2019 CHF	31.12.2018 CHF
ACTIFS			
Liquidités	1	2'527'184	2'402'820
Autres créances		3'343	8'439
Compte de régularisations actifs		1'565	7'759
Fonds de roulement		**2'532'092**	**2'419'018**
Placements	2	694'381	623'580
Réserve employeur OPP	2	140'000	
Immobilisations	3		
Secrétariat central, Zurich:			
Equipement		799	1'511
Véhicules		1	1
Informatique		12'369	5'210
Bibliothèque des aveugles, Landschlacht:			
Immobilisations		***847'551***	***630'303***
Total ACTIFS		**3'379'644**	**3'049'321**
PASSIFS			
Créances et dettes de livraisons et prestations		-	-
Autres créances	4	37'244	32'092
Comptes de régularisations passifs	5	52'264	183'472
Capital étranger à court terme		**89'508**	**215'564**
Provisions	6	56'000	56'000
Capital étranger à long terme		**56'000**	**56'000**
Total capital étranger		**145'508**	**271'564**
Fonds de réserve		-	80'029
Fonds d'utilisations déterminées		28'280	-
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI		176'649	69'971
Capital d'utilisations déterminées et libre		**204'929**	**150'000**
Capital libre généré		2'601'108	2'561'207
Résultat annuel		428'098	66'550
dont fonds de réserve			
Capital d'organisation		**3'029'206**	**2'627'757**
Total PASSIFS		**3'379'643**	**3'049'321**

Compte d'exploitation

	Annexe	2019 in CHF	2018 in CHF
Bénéfices collectes de fonds		**1'509'141**	**1'393'684**
Contributions reçues disponibles		1'190'927	1'329'946
Legs disponibles		318'214	63'738
Contribution des pouvoirs publics		**626'828**	**1'264'472**
Aides financières AI pour prestations fournies		626'828	1'264'472
Revenus provenant de prestations fournies		**204'330**	**264'316**
Contribution de participants		203'920	256'035
Revenu de prestations des bibliothèques		-	7'891
Contribution des membres		410	390
Recettes d'exploitation		***2'340'299***	***2'922'472***
Frais de projet		**-1'347'673**	**-1'885'395**
Frais de personnel	8	-667'219	-1'165'663
Soutien de personnes et sections		-28'957	-51'937
Frais d'exploitation		-624'155	-632'769
Frais d'entretien		-17'659	-29'769
Amortissements	3	-9'683	-5'257
Collecte de fonds/frais généraux de publicité		**-432'816**	**-619'284**
Frais de personnel pour la collecte des fonds		-20'678	-30'682
Frais d'exploitation pour la collecte des fonds		-412'138	-588'602
Dépenses administratives		**-197'394**	**-343'230**
Frais de personnel	8	-142'433	-211'318
Frais d'exploitation		-48'679	-96'098
Frais d'entretien des bibliothèques		-3'861	-30'208
Amortissements	3	-2'421	-5'606
Charges d'exploitation		***-1'977'883***	***-2'847'909***
Résultat d'exploitation		**362'416**	**74'563**
Résultat financier		**69'938**	**-38'013**
Produits financiers		125'909	16'526
Charges financières		-55'971	-54'539
Charges étrangères à l'exploitation		**-**	**-**
Soutien Centre international des Aveugles IBZ		-	-
Résultats immobiliers		**-4'805**	**30'000**
Produits d'immeubles hors exploitation		-4'805	30'000
Charges exceptionelles		**550**	**-**
Dépenses non imputables à la période		550	-
Résultat annuel avant les variations des fonds		**428'098**	**66'550**
Dissolution des fonds déterminés		-	-
Résultat annuel		**428'098**	**66'550**

Flux de trésorerie

	2019 CHF	2018 CHF
Résultat annuel	428’098	66’550
Amortissements	12’104	10’864
Variation des créances à court terme	5’096	-5’237
Variation des comptes de régularisation actifs	6’194	-6’009
Variation d’engagements de livraisons et prestations	5’152	-11’130
Variation passifs à court terme	0	330
variation des comptes de régularisation passifs	-131’208	137’711
Flux de trésorerie généré par l’activité d’exploitation	**325’436**	**193’079**
Variations immobilisations corporelles	-18’551	0
Variations placements financiers	-210’801	39’269
Flux de trésorerie d’investissements	**-229’352**	**39’269**
Variations fonds	28’280	0
Flux de trésorerie des activités de financement	**28’280**	**0**
Variation liquidités	**124’364**	**232’348**
Liquidités au 1er janvier	2’402’820	2’170’472
Liquidités au 31 décembre	**2’527’184**	**2’402’820**

Annexe des comptes annuels 2019

Les principes comptables
Les comptes annuels de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) remplissent les exigences fixées par le CO, le nouveau droit comptable et FER 21. Le passage au système FER 21 et le nouveau droit comptable a eu lieu pour la première fois en 2015. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF). La structure des coûts a été calculé d'après la méthode Zewo.

La **date de clôture du bilan** de l'association est le 31 décembre.

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Liquidités

	2019 CHF	**2018** CHF
Caisse	977	1'271
Compte postal	406'464	360'803
Banques	2'119'743	2'040'746
Total liquidités	**2'527'184**	**2'402'820**

Les actifs liquides seront valorisés à leur valeur nominale.

2. Placements financiers

	2019 CHF	**2018** CHF
Titres	694'381	623'580
Réserve employeur OPP	140'000	0
Total placements financiers	**834'381**	**623'580**

Les titres sont saisis à la valeur actuelle du marché le 31.12.

3. Tableaux des immobiliations

	Ouverture		Transferts		Acquisitions		Amortissements		Stock final	
	2019 CHF	**2018** CHF	**2019** CHF	**2018** CHF	**2019** CHF	**2018** CHF	**2019** CHF	**2018** CHF	**2019** CHF	**2018** CHF
Biens immobiliers	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Equipements	1'510	4'663	0	-1'220	0	0	-711	-1'933	799	1'510
Véhicules	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
IT	5'211	12'921	0	-1'407	18'552	0	-11'394	-6'303	12'369	5'211
Total	**6'723**	**17'586**	**0**	**-2'627**	**18'552**	**0**	**-12'104**	**-8'236**	**13'170**	**6'723**

	Valeur d'acquisition		Transferts		Amortissements cum.		Stock final	
	2019	**2018**	**2019**	**2018**	**2019**	**2018**	**2019**	**2018**
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Biens immobiliers	2'265'000	2'265'000	0	0	-2'264'999	-2'264'999	1	1
Equipements	3'565	9'665	0	-1'220	-2'766	-6'935	799	1'510
Véhicules	61'803	61'803	0	0	-61'802	-61'802	1	1
IT	34'179	18'914	0	-1'407	-21'810	-12'296	12'369	5'211
Total	**2'364'546**	**2'355'382**	**0**	**-2'627**	**-2'351'376**	**-2'346'032**	**13'170**	**6'723**

Principes d'amortissements

Biens immobiliers
Année de construction 1991, les coûts de construction sont totalement amortis: la valeur comptable s'élève à CHF 1.00, le terrain est utilisé en droit de construction.

Equipements et véhicules
Sont en général amortis après une durée de 5 ans.

Equipements informatiques et logiciel
Sont en général amortis après une durée de 3 ans.

Sorties
Les sorties de l'année d'exploitation 2018 sont dûes à la séparation des bibliothèques de Landschlacht et Collombey.

4. Autres obligations à court terme

Les sorties de l'année d'exploitation 2018 sont dûes à la séparation des bibliothèques de Landschlacht et Collombey.

Autres obligations à court terme	**2019**	**2018**
	CHF	CHF
Caisse de pension UGZ, Zurich	12'253	24'116
Autres	24'991	7'976
Total autres obligations à court terme	**37'244**	**32'092**

5. Passifs de régularisation, c'est à dire „Charges non encore payées"

Dans le compte des passifs de régularisation sont compris les factures non encore payées suivantes:

	2019 CHF
Facture de l'hôtel du cours de fin d'années	33'868
Dépense agent immobilier pour l'immeuble à Landschlacht	3'770
Frais juridiques et de communication pour le nouveau contrat avec l'OFAS	885
Frais de chauffage, électricité, eau, etc.	10'516
Montant reçu de l'année suivante	3'225
Total autres obligations à court terme	**52'264**

6. Provision	2019 CHF	2018 CHF
Provision variations des cours	**56'000**	**56'000**

La provision de variations des cours est constituée de placements financiers. Le montant de CHF 56'000 correspond à env. 10 à 15 % de leur valeur de marché.

7. Collecte de fonds et frais généraux de publicité

Ces services ont entièrement été confiés à des sociétés externes. Les coûts correspondent aux dépenses facturées.

8. Frais de personnel	2019 CHF	2018 CHF
Salaires des employés	687'891	1'189'263
Honoraires de tiers	20'678	30'682
Assurances sociales	80'696	134'120
Autres frais de personnel	41'065	52'959
Total frais de personnel	**830'330**	**1'407'663**
dont charges administratives	142'433	211'318

Les frais du personnel ont été calculés d'après la méthode Zewo.

Pour les deux années, le nombre de collaborateurs à plein temps a été inférieur à 10.

9. Travail bénévole

Au total, nos bénévoles ont effectué 1’677 heures dans les deux ressorts « Formation et loisirs » et « Conseils ».

10. Travail bénévole/gestion d’affaires

Les membres de notre comité central ont effectué env. 600 heures bénévoles (2017: 635). Ces derniers sont indemnisés selon les directives de la circulaire de l’OFAS et le règlement de remboursement de frais de la CAB. Le montant total des indemnisations du comité central s’élève à CHF 19’831.

La responsabilité de gérer les affaires incombe à une seule personne.

11. Frais administratifs de l’association ou de l’organisationn

Les charges administratives ainsi que les frais d’entretien ont été calculés selon la méthode Zewo.

12. Transactions avec des organisations affiliées/passif éventuelt

Le passif éventuel envers l’exploitation de la fondation IBZ s’est terminé le 30.09.2018.

13. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d’influencer les comptes annuels n’a été constaté après la clôture du bilan.

Modifications du capital

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Modifications du capital de fonds affecté

2018	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de réserve	0	150'000	69'971	80'029
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI*	0	69'971	0	69'971
Capital de fonds	**0**	**219'971**	**69'971**	**150'000**

L'IBZ a fermé ses portes le 30.09.2018. Le capital de fonds affecté a été utilisé en 2017.

2019	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de réserve	80'029	0	80'029	0
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI*	69'971	106'678	0	176'649
Capital de fonds	**150'000**	**106'678**	**80'029**	**176'649**

* **Engagements hors bilan:** La contribution de l'AI pour les prestations selon Art. 74 LAI est affectée. Au moment du bouclement annuel, les montants dus en faveur du compte pour l'Art. 74 LAI n'étaient pas encore visibles.

2. Modification du capital d'exploitation

2018	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	**2'711'207**	**66'550**	**150'000**	**2'627'757**

2019	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	**2'627'757**	**0**	**26'649**	**2'601'108**

Le capital d'exploitation est variable selon le résultat annuel.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision du contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et de pertes, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Le contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation, du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie selon Swiss GAAP FER 21 et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 4 mars 2020
FS/7/1

Honold Treuhand AG

Fleur Stenner
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jakob Mäder
Expert-réviseur

Legs et contributions de fondations

Legs

A la suite du décès de bienfaitrices et bienfaiteurs, nous avons eu le privilège d'accepter des legs très généreux et de libre disposition. Nous sommes, par-delà la mort, à jamais redevables d'une sincère gratitude envers les personnes défuntes suivantes:

- Monsieur Gieri Camenisch
- Monsieur Alfred Dürr
- Madame Maria Riedener
- Monsieur Kurt Zimmermann

Dons à la suite de décès et en mémoire de membres défunts

- Monsieur Emil Gauch
- Madame Maria Gubler
- Madame Ruth Peter-Lutz

Contributions de fondations, d'organisations et de sociétés

- Fondation ESTREMOZ
- Fondation Hans Duttweiler Hug
- Fondation Heinz Schöffler
- Fondation Hatt-Bucher
- Fondation Héritage Pestalozzi
- Fondation Murlifam
- Héritage Heinz Oppenheimer
- Fondation Walter L. + Johanna Wolf

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui ne sont pas mentionnés sur cette liste.

Revues enregistrées

Das gute Wort (La bonne parole)

L'organe de publication de la CAB avec des contributions à des sujets religieux, culturels et sociaux paraît tous les deux mois sur CD Daisy.

Equipe d'auteurs: Helga Gruber et Bettina Gruber Haberditz
Production: Roland Gruber

Nombre d'abonné(e)s: 160 env.

Tabor

Une sélection d'articles théologiques et politiques provenant de publications de la scène de l'église du domaine ecclésiastique. «Tabor» paraît 4 fois par an.

Rédaction: Bettina Gruber Haberditz

Nombre d'abonné(e)s: 45 env.

But et organe de direction, membres et collaborateurs

But

L'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) a été fondée en 1933. Depuis lors, cette organisation d'entraide aux racines chrétiennes réunit les personnes aveugles, souffrant d'un grave handicap visuel et sourdes-aveugles qui bénéficient de l'encadrement et du soutien d'accompagnateurs et d'auxiliaires voyants.

En leur proposant des cours de formation continue, des rencontres régionales et un accompagnement personnel, la CAB aide les personnes concernées à être le plus autonomes possible et à puiser force et courage pour affronter le quotidien grâce à la rencontre avec d'autres handicapés.

Reconnue par la Confédération et les cantons, l'organisation est exonérée de l'impôt, politiquement indépendante et neutre en matière confessionnelle.

Organe de direction

Présidente de l'association
Madame Ruth Häuptli-Pelloli, Zofingue,
signature collective à deux

Vice-président de l'association
Monsieur Franz Fux, Naters,
signature collective à deux

Membres du comité central
Monsieur Peter J. Hägler, Mülligen
Madame Vérène Meyer, Lausanne
Monsieur Sandro Molinari, Tenero
Madame Elisabeth Walter, Mümliswil

Les membres du comité sont élus pour une période de deux ans.
La réélection est possible.

Organe de révision
Honold Treuhand AG, Zurich

Effectif des membres

Effectif des membres au 31.12.2018	879 personnes
Décès, déménagement, sortie en 2019	- 37 personnes
Entrée en 2019	+ 29 personnes
Effectif des membres au 31.12.2019	871 personnes

L'effectif comprend les aides et les personnes abonnées aux revues.

Collaboratrices/Collaborateurs – Bureau central

Rudolf Rosenkranz	directeur / responsable des finances
Barbara Gisler	administration des cours
Roland Gruber	conseil et relations publiques
Monika Meile	collaboratrice finances et salaires
Stephanie Scherrer	co-responsable ressort conseil et accompagnement
Andrea Vetsch	responsable ressort formation et loisirs
Nina Zimmermann	co-responsable ressort conseil et accompagnement

Collaboratrices externes

Bettina Gruber Haberditz	rédaction «Tabor» et «Das gute Wort»
Helga Gruber	rédaction «Das gute Wort»

Compte rendu d'activité des sections, extrait

St Urs und Viktor

Comme premier événement, notre week-end de réflexion s'est déroulé du 12 au 14 avril au centre de formation du prieuré de Wislikofen.

Le thème était: Hildegard von Bingen, bénédictine, docteur de l'Église, visionnaire, musicienne, guérisseuse et prophétesse. Tanja Haas, aumônière pour les personnes handicapées à Zurich, nous a fait découvrir la vie et les visions de ces saints. Un atelier sur les plantes médicinales nous a permis de nous familiariser avec les vertus curatives de certaines d'entre elles. Le samedi soir, nous avons commencé à célébrer la Semaine Sainte en participant au service paroissial. Le père Toni Durrer était disponible pour une célébration eucharistique le dimanche des Rameaux. Cette fois encore, le week-end a été organisé en collaboration avec les sections de Saint-Louis et de Saint-Gall. Les journées de réflexion ont été très bien accueillies malgré le nombre restreint de participants.

Le 20 septembre, nous nous sommes retrouvés à la maison de retraite Ruttiger, à Olten, pour un après-midi de rencontre contemplatif et agréable. La réunion a débuté par un moment de recueillement. S'ensuivit une opportunité d'échanges permettant d'entretenir les liens.

Enfin, le programme de l'année s'est achevé le 12 décembre avec la fête de l'avent dans le monastère des Capucins d'Olten. Nous avons compté 10 participants. Toni et Heidi Schmid avaient conçu la célébration de l'avent sur le thème: «Lève-toi, petite étoile» d'après une histoire symbolique du même nom de Toni Schmid avec pensées contemplatives accompagnées de chants de circonstance. Avant de nous séparer, nous avons profité d'un délicieux goûter, partagé avec deux Pères.

Elisabeth Walter, Présidente

St Theodul

Le 17 février 2019, nous nous sommes réunis pour l'assemblée générale au centre de formation St. Jodern à Viège.

Le 24 juin 2019, nous avons pris la route pour Lucerne. Au total, 38 personnes ont participé au voyage. Après avoir passé les cols du Grimsel et du Brünig, nous avons atteint Lucerne où nous sommes montés à bord d'un bateau à midi, sur lequel un délicieux repas nous a été servi. À Flüelen, nous avons ensuite repris le car et avons poursuivi notre route en direction du Haut-Valais en passant par Andermatt et le col de la Furka.

Le 3 novembre, nous nous sommes réunis pour la journée de retraite au centre de formation St. Jodern à Viège. Jean-Marie Perrig a présidé la retraite qui avait pour thème: les questions théologiques qui nous préoccupent. Le traité théologique sur la fête de Marie, l'Immaculée Conception et sa naissance fut particulièrement intéressant. À 15 heures, nous nous sommes rendus à la chapelle pour participer à l'office célébré par Jean-Marie.

Les 8, 15 et 22 décembre, nous avons vendu des bougies portant notre logo dans les paroisses de Brig et de Glis. En même temps, nous avons distribué notre dépliant.

Le 15 décembre, nous nous sommes réunis dans l'église des Capucins à Glis et Jean-Marie Perrig a célébré la messe. Ensuite, nous nous sommes rendus à l'hôtel Du Pont à Brig. Un apéritif y a été servi, suivi d'un savoureux déjeuner, comme chaque année. Entre les différents plats, Marie-Claude Rieder a lu des nouvelles. Après le dîner, Ruth Häuptli a joué deux morceaux d'accordéon et nous avons ensuite chanté quelques chants de Noël.

Fux Franz, Président

Bruder Klaus

Une nouvelle journée de retraite a été organisée à Saint-Michel. À la suite à deux démissions impromptues, Monika Huber a été nouvellement élue au conseil d'administration.

Un pèlerinage à Werthenstein en juin a été organisé en collaboration avec les malentendants. L'organisateur était l'ancien Conseiller d'Etat Toni Schwingruber.

Le pèlerinage à St. Ottilien à Buttisholz, suivi d'une promenade en calèche, a été très fréquenté par un temps magnifique et a connu un réel succès.

La célébration de l'avent a eu lieu dans le Romerohaus.

Seppi Birrer, Président

Santa Lucia

Les activités du groupe se sont déroulées dans le cadre habituel.

À la Pentecôte, la section a organisé une excursion au monastère de Cademario avec 46 malvoyants et amis de la section. Avant Noël, 33 membres ont visité la paroisse d'Intragna.

Une retraite a eu lieu en juin au monastère de S. Maria di Poschiavo. 25 personnes y ont participé.

Lors d'une rencontre à la «Casa Tarcisio», une après-midi pour les malvoyants a été organisée avec une messe spéciale pour les malvoyants disparus.

La section est très active avec 100 personnes malvoyantes et 71 accompagnateurs et amis. Ils sont régulièrement informés sur les différentes activités par la rubrique «Vera Luce» du journal des membres «L'Arcobaleno» et les «Info Unitas».

Mario Vicari, pour la section Santa Lucia

Notre Dame de la Lumière

L'année dernière, nous nous sommes réunis deux fois dans le cadre de notre section pour participer à des conférences intéressantes. Bien entendu, la rencontre et un délicieux déjeuner en font également partie.

Le premier discours du pasteur Pouly a porté sur la création du monde. M. Pouly a su intéresser ses auditeurs et un bon échange a eu lieu. Bien que nous connaissions ce sujet depuis notre enfance, ces textes ont aujourd'hui encore beaucoup à nous dire. Tout ce qui nous entoure est la création de Dieu, que nous devons respecter et protéger. Pour que la vie puisse suivre son cours, nous devons en prendre le plus grand soin.

Lors de la conférence du 27 novembre, nous avons fait la connaissance de deux femmes de l'Ancien Testament: Agar, la servante d'Abraham et de Sarah, et Anne, la mère de Samuel. Leur situation n'a pas toujours été facile à vivre non plus. L'histoire de leurs vies peut aussi nous aider à relever les défis de demain. Agar fut la première femme qui s'adressa à Dieu lorsqu'elle dut se rendre dans le désert. (Tu es Dieu qui me voit). Nous tenons à remercier Mme Dorsaz, une lectrice passionnée de la Bible. Nous aurions pu l'écouter encore longtemps.

Fin septembre, nous nous sommes rendus en car dans le Tessin pour une durée de trois jours. Nous sommes restés deux nuits à l'hôtel Colorado de Lugano, où nous avons été très bien accueillis. Le deuxième jour a été consacré à la Madonna del Sasso au-dessus de Locarno. Le lendemain, les choses se sont déroulées dans une ambiance un peu plus détendue. Nous avons pris le bateau pour Stresa sous un soleil radieux. Nous nous sommes ensuite promenés dans Stresa et avons acheté quelques souvenirs pour nos proches. De telles escapades sont toujours les bienvenues. Claude Parvex, qui avait tout organisé, mérite nos chaleureux remerciements.

CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Adresses des sections

Section Bruder Klaus (Suisse centrale)
Président: Josef Birrer
Erlenweg 1, 6207 Nottwil
Tél. 041 937 17 43
Aumônier: Bruno Hübscher, Lucerne

Section St Gallus (Suisse orientale)
La section a cessé ces activitées le 30 juin 2019. Le bureau de la CAB s'occupe des membres passagèrement.

Section St Luzius (Argovie, Zurich, Zoug)
Présidente: Karin Oertle
Bächliwies 36, 8184 Bachenbülach
Tél. 044 860 72 78
Aumônière: Tanja Haas, Behindertenseelsorge Zürich

Section St Urs und Viktor (Berne, Soleure, Bâle)
Présidente: Elisabeth Walter
Sägereistrasse 4, 4717 Mümliswil
Tél. 062 391 40 14
Aumônier: vacant

Section St Theodul (Haut-Valais)
Président: Franz Fux
Belalpstrasse 10, 3904 Naters
Tél. 027 455 01 67
Aumônier: Abbé Jean-Marie Perrig, Loèche-les-Bains

Section Sta Lucia (Tessin)
Président: Sandro Molinari jusqu'au 11 janvier 2020. Président ad interim: Mario Vicari
Fattoria Gerbione 21, 6598 Tenero
Tel. 091 735 69 00
Aumônier: Abbé Don Claudio Flisi, Lugano

Section Notre-Dame de la Lumière
(Fribourg, Vaud, Genève, Bas-Valais, Jura, Neuchâtel)
Présidente ad interim: Vérène Meyer
Pierre Fleur 52 A, 1004 Lausanne
Tél. 021 646 33 17
Secrétaire: Gemma Marquis
Rue des Amandiers 15, 1950 Sion
Tél. 027 322 13 72
Chanoine: Jean-Michel Lonfat, St. Bernard, Bourg St. Pierre

Manifestations des sections

Les sections soutiennent l'échange et le contact entre les membres en leur offrant des activités régulières. Environ 40 manifestations ont lieu dans les différentes régions. Des journées de rencontres, des pèlerinages et des sorties de plusieurs jours ou des séminaires sont organisés pour eux.

CAB Secrétariat central

Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)
Schrennengasse 26, 8003 Zurich
Téléphone: 044 466 50 60
Fax: 044 466 50 69
E-Mail: info@cab-org.ch
Site Internet: www.cab-org.ch
IBAN: CH05 0900 0000 8000 6507 7

www.cab-org.ch